

Conseil Municipal

Séance du Mardi 14 février 2012 à 18 heures 30

Ordre du jour

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2011

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

- 1 : Budget Primitif 2012 : Budget général
- 2 : Budget Primitif 2012 : Budget annexe du port du Tinduff
- 3 : Budget Primitif 2012 : Budget annexe du port de Lauberlac'h-Four à Chaux
- 4 : Budget Primitif 2012 : Budget annexe du Lotissement de Kerdrevel
- 5 : Budget 2012 : Taux de fiscalité
- 6 : Budget 2012 : Attributions de subventions

CULTURE

- 7 : Subvention à l'Association Kendalc'h : convention triennale

ENFANCE - JEUNESSE - EDUCATION

- 8 : Ecoles : revalorisation du forfait du contrat d'association pour 2012

SPORTS - LOISIRS

- 9 : Adhésion à l'Association Nationale des Elus en charge des Sports (ANDES)

VIE SOCIALE

- 10 : Conseil d'Administration du CCAS : Remplacement/Désignation d'un délégué

ADMINISTRATION GENERALE - RH

- 11 : Modification du Régime Indemnitare

MARCHES PUBLICS

- 12 : Projet d'équipement sportif (Tennis, Option : Musculation, Dojo) : Attribution des lots
- 13 : Restauration du « Saint Guénolé » : Avenant n°1 - Chantier du Guip
- 14 : Lotissement Kerdrével - Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales : attribution marché

TRAVAUX - DEVELOPPEMENT DURABLE

- 15 : Développement Durable : Modification et complément du dispositif d'aides

ENFANCE - JEUNESSE - EDUCATION

- 16 : Charte de partenariat "agir pour la jeunesse" sur le territoire de Brest Métropole Océane

URBANISME - TRAVAUX

- 17 : Accord sur cession d'une propriété 16 rue de la Tour d'Auvergne

URBANISME - TRAVAUX

18 : Inventaire des cours d'eau du Finistère

19 : Dénomination des villages et lieux-dits et remplacement des panneaux de signalétique

20 : Dénomination de voies au village de Saint-Trémeur annulant et remplaçant la délibération n°2010-06-18

21 : Dénomination de voies au village de Kervengan annulant et remplaçant la délibération n°2010-06-19

22 : Dénomination de voies au village de Lanrivoas annulant et remplaçant la délibération n°2010-06-20

23 : Dénomination de voie : "Pont de l'Iroise"

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VIE QUOTIDIENNE

24 : Contrat Nature Territorial : signature d'une convention avec la Région Bretagne

ADMINISTRATION GENERALE

Délégations du Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales